

Villecresnes



CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2016

DELIBERATION N°2016-020

**MAIRIE  
DE VILLECRESNES**  
Place Charles de Gaulle  
94440 Villecresnes

**DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE NATIONALE  
POUR LA RENOVATION URBAINE DANS LE CADRE DU  
PROGRAMME D'INVESTISSEMENT D'AVENIR « PROJETS  
INNOVANTS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE » PROGRAMME 411**

**Présents :**

*M. Gérard GUILLE, Mme Jeannine MAILLET, M. Christian FOSSOYEUX, Mme Isabelle LAFON, M. Jacques LOCHON, Mme Françoise VILLA, M. Thierry DEBARRY, Mmes Maryse VOLANTE, Catherine CASIER, Mr Patrick GIVON, Mme Véronique DRIOT-ARGENTIN, M. André ARDIOT, Daniel SCHREIBER, Mmes Monique MONTEBAULT, Martine BILLET, M. Marc LECOMTE, Mme Karina BUYSE, M. Michel PINJON, M. Gilles GUILLAUME, Mme Denise DAVID, Mr Didier FABRE, Mme Annie-France VIDON, Mrs. René-Jean Cullier de Labadie, Didier GIARD, Mme Anne-Marie MARTINS, M. Stéphane RABANY*

**Absents représentés :**

*Monsieur Valère VILLA, représenté par Monsieur Christian FOSSOYEUX.  
Madame Marie-Laure HIRON, représentée par Monsieur Gilles GUILLAUME.*

**Absente excusée :**

*Madame Marie-Renée AUROUSSEAU*

*Madame Catherine CASIER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.*

Le Conseil municipal ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant que l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine a pour vocation d'encourager et d'accompagner le développement d'actions dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir « Projets Innovants en Faveur de la Jeunesse » ;

Considérant que la collectivité souhaite s'engager dans une démarche de porter un projet de structure d'hébergements dans le cadre du dispositif Erasmus + ;

Considérant qu'il convient de solliciter des subventions auprès de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, auprès de Madame la Présidente de la Région Île-de-France, auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne, auprès de la Caisse des Allocations Familiales du Val-de-Marne et auprès de toutes autres structures administratives ;

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,

**22 VOIX POUR - 6 ABSTENTIONS**

**Article 1 :** Autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, auprès de Madame la Présidente de la Région Île-de-France, auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne, auprès de la Caisse des Allocations Familiales du Val-de-Marne et auprès de toutes autres structures administratives, dans le

cadre du Programme d'Investissement d'Avenir « Projets Innovants en Faveur de la Jeunesse » pour la réalisation d'un projet d'hébergements en lien avec le dispositif Erasmus +.

**Article 2 :** Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ces procédures, au nom et pour le compte de la commune de Villecresnes.

**Article 3 :** Ampliation de la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance les jour, mois, an susdits,  
Pour copie conforme  
Le Maire, Vice-Président du Territoire T11,  
Gérard GUILLE

